



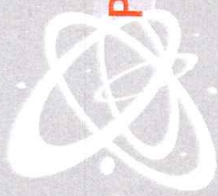
est :

- Un dispositif de prévention et de lutte contre les violences en milieu scolaire.
- Une équipe mixte et pluridisciplinaire, composée de personnels expérimentés du ministère de l'Éducation Nationale et du ministère de l'Intérieur.
- Sa mission principale est de contribuer à la tranquillité des établissements scolaires, sans se substituer aux équipes existantes



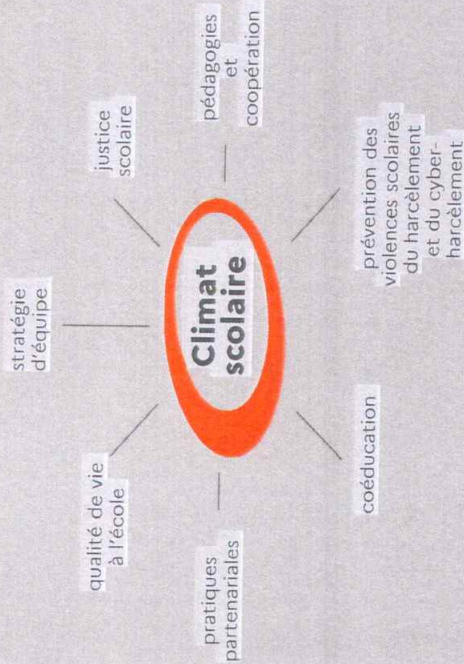
Intervient :

- À la demande des chefs d'établissement qui alertent l'IA DASEN : la demande est instruite par le Responsable du Pôle Sécurité et Gestion de crise ou par le Coordonnateur, puis validé par le Recteur
- À l'initiative du DASEN ou de l'autorité académique et sur proposition du Coordonnateur.
- Sous la responsabilité fonctionnelle du chef d'établissement.
- En étroite collaboration avec les référents police et gendarmerie.



Prévenir

- **Contribuer à l'amélioration du climat scolaire**
- Sensibilisation aux conduites à risque
- Plan de Prévention des Violences
- Enquête Locale de Climat Scolaire
- Enquête Nationale de Victimation
- Pilotage scolaire



Accompagner

- **Participer à l'analyse des difficultés signalées :**
- Suivi des faits établis
- Aide - Conseil - Information
- Assistance - Écoute - Soutien
- Partenariat
- **Préserver la sérénité des établissements :**
- Diagnostic de sécurité
- Plan Particulier de Mise en Sécurité
- Présence dissuasive
- Appui en gestion de crise

